|  |  |
| --- | --- |
| Parlement européen  2019-2024 | EP logo RGB_Mute |

<Commission>{LIBE}Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures</Commission>

<RefProc>2020/2041(INI)</RefProc>

<Date>...</Date>

<TitreType>PROJET D’AVIS</TitreType>

<CommissionResp>de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures</CommissionResp>

<CommissionInt>à l’intention de la commission du développement</CommissionInt>

<Titre>sur une nouvelle stratégie UE-Afrique – un partenariat pour un développement durable et inclusif</Titre>

<DocRef>(2020/2041(INI))</DocRef>

Rapporteure pour avis: <Depute>Nadine Morano</Depute>

PA\_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures invite la commission du développement, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu’elle adoptera les suggestions suivantes:

1. rappelle les liens historiques particulièrement étroits entre l’Union européenne (UE) et l’Afrique, et la contribution importante de l’UE à l’aide au développement[[1]](#footnote-1), mais aussi au fonctionnement de l’Union africaine (UA)[[2]](#footnote-2);

2. demande que le renforcement de la lutte contre la corruption, qui constitue un obstacle majeur à un développement efficace et empêche les peuples africains de bénéficier pleinement des retombées concrètes des politiques menées conjointement par l’UE et l’UA, soit pris en compte dans la stratégie globale avec l’Afrique;

3. estime que le thème des migrations doit être prioritaire dans un contexte où, dans l’ensemble de l’UE, plus de la moitié des demandes d’asile sont rejetées en vertu d’une décision légale et définitive[[3]](#footnote-3) et, donc, que l’accent doit être mis sur le renforcement de l’effectivité des retours à travers la conclusion d’accords de réadmission et de délivrance des laissez-passer consulaires;

4. soutient la numérisation et la modernisation de l’administration publique des États africains, notamment pour développer des états-civils fiables et favoriser les échanges de données afin de lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée;

5. salue la croissance économique constante de l’Afrique; invite dès lors l’UA à tout mettre en œuvre pour garantir un avenir décent à sa propre jeunesse, principal moteur du développement du continent[[4]](#footnote-4), et donc à lutter efficacement contre le phénomène des mineurs non accompagnés qui arrivent en Europe et à coopérer en vue de la réadmission de ceux qui sont éligibles au retour;

6. appelle à ce que la sécurité et les intérêts du continent et des citoyens européens soient pris en considération.

1. 19,6 md d’euros, soit 46 % du total (2018)

   <https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_20_375> [↑](#footnote-ref-1)
2. 327 millions de dollars, soit 42 % de son budget, [E-003478/2018](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-8-2018-003478_FR.html) [↑](#footnote-ref-2)
3. Source EUROSTAT [↑](#footnote-ref-3)
4. 62 % de la population d’Afrique subsaharienne a moins de 25 ans (2019) <https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019_Highlights.pdf> [↑](#footnote-ref-4)